

## L'ADOPTION D'ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES : « Approfondissement »

Fait suite au module: «de l'évaluation de l'adoptabilité à l'accompagnement post-adoption»  
*(pour s'inscrire à cette journée, il est nécessaire d'avoir suivi au préalable la formation niveau 1 ou de bénéficier d'une expérience significative en matière d'adoption d'enfants à besoins spécifiques)*

Le module de 2 jours « L'ADOPTION D'ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES : de l'évaluation de l'adoptabilité à l'accompagnement post-adoption » a traité des spécificités de l'enfant adopté ainsi que des besoins particuliers qu'il requiert.

Dans ce module d'approfondissement, sont abordées les modifications juridiques intervenues depuis la loi de mars 2016 en ce qui concerne le projet de vie de l'enfant, le cadre de l'autorité parentale, les possibilités d'accueil de l'enfant délaissé.

Un temps important de discussion est consacré à l'étude de situations concrètes, pour permettre de mieux envisager l'adoptabilité de l'enfant et les différentes possibilités d'accueil. Les questions des stagiaires sont les bienvenues.

### OBJECTIFS :

- Maîtriser les nouvelles dispositions de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance et en mesurer les implications et conséquences concrètes.
- Travailler sur les retours d'expériences suite aux deux journées de formation sur l'adoption des enfants à besoins spécifiques : échanges, commentaires, questions.

### CONTENU :

- La loi du 14 mars 2016
- Exemples de dispositifs existants (Comité technique de réflexion sur les statuts, cellules de veille...)
- Repérage des situations de délaissement : utilisation de la grille de dépistage du risque de discontinuité et d'instabilité de Turcotte
- Les différents projets de vie possible (Adoption simple, adoption plénière, parrainage, familiage, tiers digne de confiance...)

### PUBLIC CONCERNE :

- Professionnels de l'Aide sociale à l'Enfance
- Responsables d'un organisme autorisé pour l'adoption (OAA)
- Membre d'un conseil de famille des pupilles de l'État

### INTERVENANTS :

Bertrand MORIN : formateur, médiateur, ancien directeur d'établissement médico-social, ancien responsable d'Enfants en Recherche de Familles.

Marie-Laure Bouet : psychologue clinicienne, ancienne responsable technique de l'ORCAN

### DATES ET LIEU :

Jeudi 27 septembre 2018

Fédération Enfance et Familles d'Adoption – 221 rue La Fayette – 75 010 Paris